



REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2025

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESPACE J. ESCANEZ (PHASE 1)

L'an deux mille vingt-cinq et le neuf Décembre à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
dans la salle des Fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX – SAINT-AUBAN.

ÉTAIENT PRESENTS :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne – M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – M. DALCANT Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. CARMONA Alain – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane – Mme SACCO Virginie – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – M. MEGUEDMI Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

ONT DONNÉ PROCURATION :

Mme PIERRAT Brigitte a donné procuration à M. BENOÎT Gérard
Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. DI GIOVANNI Alexandre a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à M. CARMONA Alain

ABSENTS EXCUSES :

M. RISSO Gilbert – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – Mme ORSINI Chantal – M. RICHELME Jean-Marc – Mme GIACHINO Lisa.



MME BARDIÈS FREDERIQUE A ÉTÉ DÉSIGNÉE SECRÉTAIRE DE SÉANCE.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 9 Décembre 2025
Délibération N° DM_20251209N099

OBJET : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ESPACE J. ESCANEZ (PHASE 1)

Bernard JULLIEN rappelle que l'espace José Escanez (complexe des Lauzières) est composé d'un boulodrome couvert avec Structure Artificielle d'Escalade (SAE), un gymnase multi-sports (tennis, volley, basket, hand-ball, futsal, badminton...) avec vestiaires, une salle de gymnastique, yoga... des bureaux ainsi qu'une salle de réunion.

Cet équipement sportif utilisé par les associations et le collège Camille Reymond nécessite des travaux de rénovations énergétiques tant pour le confort d'été que d'hiver.

Deux phases de travaux sont à prévoir, à noter que seule la 1ère phase concerne cette demande comprenant :

- Remplacement des éclairages par des leds,
- Remplacement des menuiseries extérieures et sécurisation,
- Isolation de la toiture et des murs par l'extérieur.

La Phase 2 pour information pourra comprendre la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation d'un système de chauffage et ventilation sur les halles dans le gymnase et bureaux.

Il vous est donc proposé de solliciter des financements auprès du Conseil Départemental au titre du soutien aux équipements sportifs utilisés par les collèges et de l'État.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
Éclairage, remplacement LED	85.116,00 €.	État (Fonds Vert – DSIL)	473.230,00 €.
Isolation extérieure	132.450,00 €.	Département (CDST)	150.000,00 €.
Menuiseries extérieures	242.631,42 €.	Autofinancement (20 %)	155.807,42 €.
Isolation toiture	318.840,00 €.		
Total	779.037,42 €.	Total	779.037,42 €.

À l'issue de l'exposé, il est demandé à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental au titre du soutien aux équipements sportifs utilisés par les collèges et de l'État selon le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

17 DEC. 2025

PUBLIEE LE :

T X NT

NOMENCLATURE N° : 7-5

CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ.
FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

René VILLARD

